

CAMCA Réassurance

Rapport narratif (SFCR)

au 31 décembre 2025

Personne à contacter pour d'éventuels compléments d'information :

Nom : Jérôme TIXIER
Fonction : Responsable Risques Conformité et Contrôle Interne
E-mail : jerome.tixier@camca.lu
Tel : 00 352 40 20 99 1

CAMCA Réassurance est une entité soumise au contrôle du
Commissariat Aux Assurance

SOMMAIRE

SYNTHESE	3
A. ACTIVITE ET RESULTAT	5
A.1 Activité.....	5
A.2 Résultat de souscription.....	6
A.3 Résultats des investissements	6
A.4 Résultat des autres activités.....	6
A.5 Autres informations.....	6
B. SYSTEME DE GOUVERNANCE	7
B.1 Informations générales sur le système de gouvernance	7
B.2 Exigence de compétence et d'honorabilité	10
B.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité	11
B.4 Système de contrôle interne.....	16
B.5 Fonction Audit Interne	17
B.6 Fonction Actuarielle.....	19
B.7 Description de la politique de sous-traitance et d'externalisation.....	20
B.8 Evaluation et autres informations.....	20
C. PROFIL DE RISQUE	21
C.1 Risque de souscription	21
C.2 Risque de marché	23
C.3 Risque de crédit	25
C.4 Risque de liquidité	25
C.5 Risque opérationnel.....	25
C.6 Autres risques importants.....	26
C.7 Autres informations.....	26
D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE	27
D.1 Actifs	27
D.2 Provisions techniques.....	28
D.3 Autres Passifs	30
D.4 Méthodes de valorisation alternative.....	30
D.5 Autres informations.....	30
E. GESTION DU CAPITAL	31
E.1 Fonds propres	31
E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis	31
E.3 Utilisation du sous-module "risque sur actions" fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis	32
E.4 Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé.....	32
E.5 Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis	33
E.6 Autres informations.....	34
F. ANNEXES	35

SYNTHESE

Activité et résultats

CAMCA Réassurance fait partie du groupe CAMCA qui est un assureur au service du Groupe Crédit Agricole et de ses clients. Le Groupe CAMCA est un assureur non vie de spécialité, le groupe est actif dans quatre domaines d'expertise : les risques opérationnels Groupe, les garanties financières, le parabancaire et affinitaire, et l'ingénierie.

CAMCA Réassurance a enregistré cette année un résultat nul, puisque la provision pour fluctuation de sinistralité (PFS) continue d'être alimentée, son plafond n'étant pas atteint.

Système de gouvernance

CAMCA Réassurance s'est doté d'un système de gouvernance en adéquation avec ses modalités de pilotage.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de la société, veille à leur mise en œuvre et assume la responsabilité du respect des dispositions légales, réglementaires et administratives adoptées en vertu de la directive Solvabilité 2. Le Conseil d'Administration est en lien avec les dirigeants effectifs de CAMCA Réassurance et les responsables des quatre fonctions clés.

Ce système de gouvernance contribue à la réalisation des objectifs stratégiques de CAMCA et garantit une maîtrise efficace de ses risques compte tenu de leur nature, de leur ampleur et de leur complexité.

Profil de risque

Le profil de risque n'a pas évolué de manière significative au cours de l'année 2025.

Valorisation du bilan prudentiel

Le bilan prudentiel est valorisé conformément aux règles de la Directive Solvabilité 2.

Gestion des fonds propres

Compte tenu de son profil spécifique, après homologation du Modèle Interne Partiel (MIP) et à partir de la clôture des comptes au 31/12/2019, la société évalue ses risques à partir d'un modèle interne partiel. Un changement de modèle majeur a été déposé en septembre 2021 et homologué par le Commissariat aux Assurances en mars 2022, avec effet rétroactif pour la clôture au 31.12.2021.

Par ailleurs, dans le contexte de la surveillance des prêts non performants (« non-performing loans » ou « NPL »), la BCE souhaite que le délai de recouvrement soit limité dans le temps. Ainsi, la Direction des Risques du Groupe (« DRG ») de Crédit Agricole SA a donc demandé à CAMCA Assurance (cédante sur le périmètre caution à l'habitat) de revoir son dispositif d'appel en paiement afin de réduire le délai de mise en jeu en introduisant un plafond en durée. Ce plafond a été fixé à 6 ans.

La réduction de la durée de mise en jeu à 6 ans implique naturellement une accélération de la déclaration des sinistres et par conséquent un changement opérationnel lié au traitement des défauts (passage d'une caution simple à une mise en jeu de la caution à 6 ans), impactant

CAMCA Réassurance en tant que réassureur sur ce portefeuille. Un changement de modèle majeur a été déposé en Septembre 2024 afin d'ajuster le modèle interne à ce nouvel environnement. Le dépôt a été validé par le Commissariat aux Assurances en mars 2025 pour application à la clôture 31.12.2024.

Le modèle partiel a été développé sur le seul risque de souscription primes et réserves de la caution des prêts à l'habitat des Caisses régionales du Crédit Agricole. Les autres risques sont estimés à partir de la formule standard.

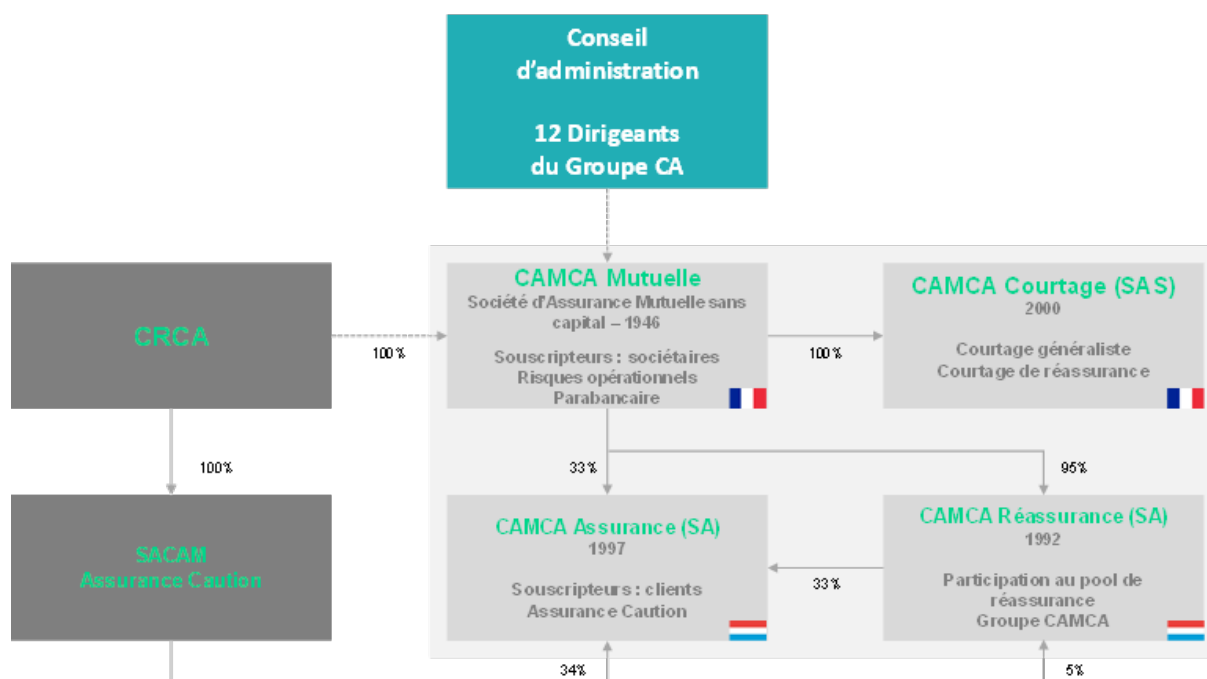
A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 Activité

CAMCA Réassurance fait partie d'un groupe (dénommé ci-après "le Groupe") défini par les entités suivantes :

- **CAMCA Mutuelle** assure les risques opérationnels propres aux Caisses régionales et aux filiales du Groupe Crédit Agricole ainsi que les comptes et moyens de paiement des clients des Caisses régionales, de LCL et de BforBank ;
- **CAMCA Assurance**, compagnie d'assurance non-vie ;
- **CAMCA Réassurance**, compagnie de réassurance créée en 1992, constitue un outil de gestion des risques au service de CAMCA Mutuelle et de CAMCA Assurance ;
- **CAMCA Courtage**, société de courtage créée en 2000, complète le champ d'intervention des sociétés précitées tant dans les domaines de l'assurance que de la réassurance. À ce titre, elle conçoit des solutions assurantielles sur mesure pour le compte d'entreprises et de groupements, aussi bien pour certaines filiales du Groupe que pour des entités totalement indépendantes de ce dernier.

Ceci peut être résumé par ce schéma résumant l'organisation du Groupe :



Légende :

CRCA : Caisses Régionales de Crédit Agricole

SACAM : Société Coopérative Auxiliaire du Crédit Agricole Mutuel

Les entités filiales reportent à leur Conseil d'Administration dont la composition est propre à chacune. Ainsi CAMCA Assurance, CAMCA Réassurance et CAMCA Courtage ont chacune un Conseil d'Administration indépendant du Conseil d'Administration de CAMCA Mutuelle.

A.2 Résultat de souscription

Au 31 décembre 2025, le résultat de l'exercice avant impôts s'établit à 880 K€ en hausse par rapport à l'exercice précédent (370 K€).

Le montant des frais généraux s'élève à 1.632 K€ (1.490 K€ en 2024).

Cela s'explique par une baisse de la masse salariale combinée à une hausse des prestataires externes.

Le montant des frais généraux représente 2.74% du montant des primes émises.

Le détail des résultats 2024 et 2025 est le suivant :

Milliers d'Euros	31-déc-25	31-déc-24
Prime acquises, nettes de réassurance	41.828	35.339
Charge des sinistres, nettes de réassurance	-45.173	6.926
Frais d'exploitations, nets	- 15.042	- 17.433
Variation de la Provision pour égalisation	15.016	- 25.341
Participation aux bénéfices	-2.502	-4.491
Résultat financier	6.753	5.370
Autres	3	
Total	883	370

A.3 Résultats des investissements

Depuis 2015, la politique financière est commune à toutes les structures du Groupe. Elle se décline individuellement dans chacune des sociétés après validation des Conseils d'administration.

La gestion des placements de CAMCA Réassurance est confiée à Amundi (CACEIS Bank Luxembourg demeure le banquier dépositaire de CAMCA Réassurance), conformément aux décisions arrêtées lors des précédents Conseils d'Administration.

Il incombe aux gestionnaires, en liaison avec le Comité financier, de procéder aux investissements qui correspondent aux dispositions réglementaires et prudentielles de la loi luxembourgeoise sur l'assurance.

A.4 Résultat des autres activités

Non concerné.

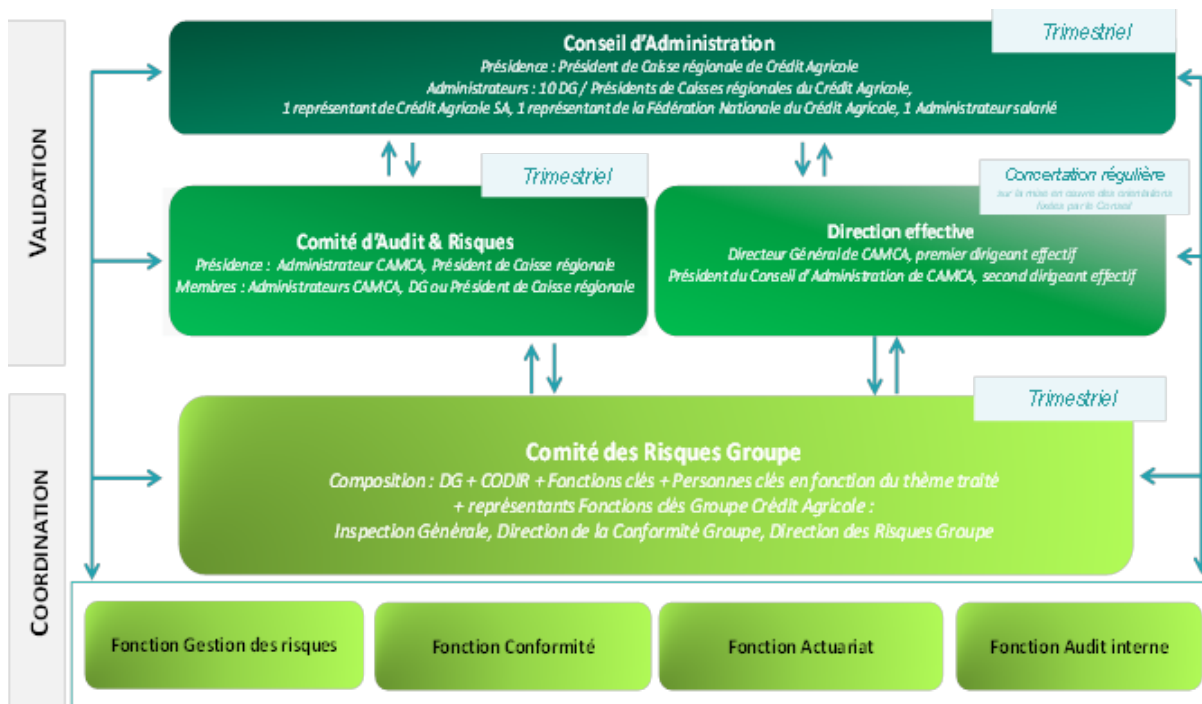
A.5 Autres informations

Nous n'avons pas d'autre information importante à ajouter.

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 Informations générales sur le système de gouvernance

Le système de gouvernance peut se résumer par le graphique suivant :



B.1.1 Organisation générale du système de gouvernance

Le système de gouvernance implique plusieurs acteurs :

- Les administrateurs : ils représentent les sociétaires et valident les objectifs stratégiques en termes de risques et de rentabilité,
- La direction générale : elle définit les politiques de risques pour atteindre les objectifs stratégiques validés par le Conseil d'Administration.

Ce système de gouvernance est organisé en trois niveaux.

Niveau 3 : organes d'administration

Le Conseil d'Administration est chargé de superviser la gestion des risques et les rôles et responsabilités qui en découlent.

- Composition du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance se compose de membres occupant pour la plupart des fonctions de président ou Directeur général au sein des Caisses régionales du Crédit Agricole. Sont également présents le Directeur général de la maison mère CAMCA Mutuelle et son Directeur adjoint. Le Dirigeant Agréé de CAMCA Réassurance assiste au Conseil et l'anime sous le contrôle du président.

Les fonctions du président du Conseil d'Administration sont dissociées de celles exercées par le Directeur délégué à la gestion journalière (également Dirigeant agréé), non administrateur qui, notamment, représente CAMCA Réassurance dans ses rapports avec les tiers.

- Rôle et fonctionnement général du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance est régulièrement informé de la marche de la société, de sa situation financière et du niveau de maîtrise de ses risques. Il valide, chaque année, les politiques risques que doivent suivre la société pour l'exercice en cours. Il statue sur les décisions stratégiques de la société et depuis 2019 sur l'évolution du modèle interne partiel. Le modèle interne partiel a été validé au cours du 1er trimestre 2020 par notre Autorité de contrôle le Commissariat aux Assurances, avec une application au 31 décembre 2019. Les administrateurs ont été amenés à participer à une formation préliminaire le 22 novembre 2018 sur les enjeux et impacts de la réglementation solvabilité 2 principalement au niveau de la gouvernance. A chaque Conseil, ils ont été informés du développement de ce modèle. Ils ont participé courant 2020 à une nouvelle formation organisée par la société.

Durant l'année 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises.

L'administrateur délégué est également invité une fois par an pour présenter un point des activités luxembourgeoises à l'issue d'un Conseil d'Administration de la Maison Mère (CAMCA Mutuelle) afin d'informer tous les Administrateurs sur les filiales et permettre ainsi à chacun de disposer d'une information homogène et partagée.

Niveau 2 : le Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques est institué au niveau du Groupe CAMCA. Il comprend au moins trois personnes désignées par le Conseil d'Administration parmi ses membres. Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont indépendants et occupent des fonctions de président ou Directeur général au sein des Caisses régionales. Par conséquent, ils disposent de toutes les compétences nécessaires en matière comptable et financière. Ce Comité d'Audit et des Risques se réunit quatre fois par an. Le Comité d'Audit et des Risques invite qui bon lui semble (en interne ou en externe) pour mener à bien ses travaux.

Le Comité rend compte de ses travaux lors du Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance. Il est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des politiques risques validés par le Conseil d'Administration. En 2025, il a suivi la mise en place du processus ORSA (sur l'arrêté du 31/12/2024). Il a notamment vérifié l'adéquation des hypothèses et des résultats obtenus avec la stratégie du groupe CAMCA.

Pour procéder à ses travaux, le Comité d'Audit et des Risques peut demander communication de tous documents et informations nécessaires aux bonnes fins de sa mission. Le Comité d'Audit et des Risques est autorisé par le Conseil d'Administration à requérir un conseil externe, dans la limite de ses responsabilités, le budget est défini par le Conseil d'Administration. Il peut inviter la direction générale, obtenir des informations appropriées auprès de la direction financière, du contrôle interne et des fonctions clés, et auprès des commissaires aux comptes.

Niveau 1 : Comités métiers et opérationnels

Comité de Direction Groupe CAMCA

Le comité est constitué du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Directeur des Assurances de Biens et Responsabilités (ABR), du Directeur Financier, du Directeur des Systèmes d'information, du Directeur de CAMCA Courtage, de l'Administrateur délégué (Dirigeant Agréé) des entités Luxembourgeoises, du Directeur de la Solvabilité et Actuariat et du Secrétaire Général, Responsable des Fonctions Gestions des Risques et Vérification de la Conformité.

Il se réunit en moyenne une fois par semaine afin de mettre en œuvre la stratégie de la compagnie, suivre les performances et les résultats et ajuster, si nécessaire, les politiques Risques.

Comité des Risques Groupe CAMCA

Ce comité est un Comité de niveau Groupe CAMCA. C'est un lieu supplémentaire de partage sur des sujets risques et transversaux au groupe. Le Comité est constitué des membres du Comité de Direction et de l'ensemble des fonctions clés (i.e. fonction Gestion des risques, fonction Conformité, fonction Actuarielle et fonction Audit interne). Il peut être élargi à toute personne de l'entreprise ou du Groupe CA en fonction des thèmes traités. Il se réunit trimestriellement à la suite du Comité de Direction dont il est complémentaire. L'ordre du jour du comité est fixé par la fonction gestion des risques.

Son objectif est de confronter pour un même sujet les avis techniques, financiers et risques avec ceux de l'ensemble des fonctions clés, de partager les bonnes pratiques et de se coordonner entre entités, de suivre les risques au niveau groupe ainsi que le respect des limites fixées. Le Comité permet aux fonctions clés (Gestion des risques, Conformité et Actuarielle) de formaliser des avis risques.

L'objectif est d'examiner les sujets suivants :

- La sinistralité et la rentabilité des produits / services,
- Les scénarii et résultats de l'ORSA et du Plan Moyen Terme (PMT),
- Le cadre d'appétence aux risques et le suivi des limites,
- La gouvernance des produits : le lancement de nouveaux produits ou l'aménagement significatif des produits existants, avec un suivi de la rentabilité,
- Le plan de réassurance,
- La politique de placement, gestion actif-passif, liquidité,
- Le plan de continuité des activités,
- La sécurité des systèmes d'informations,
- Les conclusions et le rapport de la fonction actuarielle,
- La veille juridique, prudentielle et fiscale,
- Tout point régulier sur tous les risques du groupe, conclusions et préconisations des fonctions gestion des risques et conformité.

Le comité pourra proposer des actions ou des aménagements des politiques de gestion des risques en cas de besoin et lors du déclenchement d'un processus d'alerte.

Comité financier groupe CAMCA

Le Comité financier est un Comité Groupe constitué du Directeur général de CAMCA Mutuelle, du Directeur financier de CAMCA Mutuelle, du Dirigeant agréé de CAMCA Réassurance, du Responsable Comptabilité et Finance de CAMCA Réassurance et des représentants de gestionnaires du portefeuille d'AMUNDI. Ce Comité se réunit trois fois par an.

Son objectif est de suivre la performance et le comportement du portefeuille investi et d'évaluer, en fonction des conditions de marché, les opportunités d'investissement pour le trimestre à venir.

Il appartient au Comité financier de définir l'horizon de gestion des portefeuilles.

Comité Modèle Interne

Le comité Modèle Interne a été mis en place en 2018 suite au développement du modèle interne partiel. Il s'inscrit dans la gouvernance du modèle Interne et plus largement dans la gouvernance de la société. Ce comité se réunit au moins trois fois par an pour suivre et valider les évolutions du modèle interne ainsi que le modèle actuel (paramétrage et analyses de validation) et est garant de la bonne compréhension du modèle interne partiel par les instances dirigeantes de CAMCA Assurance, de CAMCA Réassurance et du Groupe CAMCA.

Il est composé de membres permanents (l'Administrateur délégué de CAMCA Réassurance, le Directeur Général Groupe CAMCA, les personnes assurant les fonctions Actuarielle, Gestion des Risques et Conformité) et de membres invités selon les sujets traités (personne assurant la fonction Risques et Conformité Groupe, le Directeur Financier et tout intervenant interne ou externe invité par les membres permanents). Le Comité Modèle Interne Partiel est présidé par l'Administrateur délégué de CAMCA Assurance.

B.1.2 Informations générales sur les fonctions clés

L'attribution des fonctions clés est effectuée par le Directeur de CAMCA Réassurance sur base des exigences de compétence et d'honorabilité détaillées dans la Section B.2.

Tout éventuel changement dans l'attribution des fonctions clés sera notifié au Commissariat aux Assurances.

B.2 Exigence de compétence et d'honorabilité

B.2.1 Présentation du dispositif relatif à la compétence et l'honorabilité

La politique « compétence et honorabilité » est commune à l'ensemble des sociétés entités du Groupe CAMCA et vise à s'assurer que les personnes qui « dirigent effectivement l'entreprise ou qui occupent des fonctions clé satisfont à tout moment aux exigences de compétences, d'honorabilité et de disponibilité fixées par l'entreprise, et ce conformément aux obligations définies à l'article 42 de la Directive Solvabilité 2 ».

Cette politique répond à deux objectifs :

- Imposer des conditions de compétence (individuelle et collective), de qualification, d'expérience et d'honorabilité pour tous les collaborateurs du Groupe CAMCA,

- Et s'assurer de la permanence du dispositif afin que l'ensemble des personnes participant aux activités de l'entreprise puisse satisfaire en mode continu aux exigences de compétences et d'honorabilité fixées par la réglementation.

Aussi, pour répondre à ces deux objectifs, il est nécessaire d'une part, de définir les exigences d'honorabilité et de traiter de la conformité des procédures du Groupe CAMCA à ces exigences, d'autre part, de définir les exigences de compétences et d'expériences et de traiter de la conformité des procédures du Groupe CAMCA à ces exigences. En outre, cette politique fixe les règles et modalités de notification à l'autorité de tutelle.

En interne, les acteurs concernés sont les administrateurs, les dirigeants effectifs et les personnes occupant les fonctions clés. En externe, ces exigences d'honorabilité et de compétence s'appliquent aux responsables et aux opérationnels employés par les sous-traitants pour accomplir les missions sous-traitées (audit interne).

B.2.2 Conformité aux exigences d'honorabilité

L'appréciation de l'honorabilité des administrateurs, des dirigeants effectifs et des responsables des fonctions clés nécessite de vérifier que les personnes concernées n'ont pas fait l'objet de condamnations, de sanctions judiciaires ou pénales pouvant remettre en cause leur honorabilité (vérification du casier judiciaire).

B.2.3 Conformité aux exigences de compétence

Le critère « compétence et expérience » s'apprécie individuellement pour les personnes qui assurent la direction effective de l'entreprise ou qui occupent des fonctions clés et collectivement pour les membres du Conseil d'Administration.

Appréciation individuelle

Afin d'être en mesure d'agir conformément à leurs responsabilités, toutes les personnes qui dirigent effectivement l'entreprise, ou qui occupent des fonctions clés, satisfont à une exigence de qualifications, connaissances et expériences professionnelles, propres à permettre une gestion saine et prudente du Groupe CAMCA.

Appréciation collective : les membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration disposent de la compétence nécessaire pour exercer les missions qui sont les leurs. La compétence de ces membres est collective.

B.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

B.3.1 Dispositif de gestion des risques

La fonction Gestion des Risques s'appuie sur le Groupe CAMCA. La responsabilité est exercée par la Fonction Clé Gestion des risques. La gestion des risques de CAMCA Réassurance s'inscrit dans le cadre commun et homogène défini par la stratégie risque groupe CAMCA, au travers d'un cadre d'appétence aux risques s'articulant autour de trois dimensions : solvabilité, résultat et valeur, lesquelles se déclinent en indicateurs clés par nature de risques.

B.3.2 Définition de l'appétence au risque

L'appétence aux risques est fixée par le Conseil d'Administration une fois par an, elle s'exprime en taux de couverture du SCR.

En terme de tolérance aux risques, le groupe CAMCA s'est fixé pour objectif de ne pas descendre en dessous d'un niveau de couverture minimum du capital de solvabilité requis de 170 %, y compris en cas de choc financier, et d'événement technique grave. Au niveau de CAMCA Réassurance, le niveau de couverture minimum du capital de solvabilité est de 105%. Cette décision est validée par le Conseil d'Administration sur la base des simulations. Au noter que ce niveau minimum de solvabilité au sein de la société est calculé selon les normes du modèle interne partiel applicable à partir de l'arrêté du 31/12/2019 (cf. B.3.4).

Le groupe CAMCA définit une « zone d'appétence » de fluctuation du ratio de solvabilité ainsi que des seuils de vigilance et d'alerte (insuffisance ou excédent de fonds propres). Un suivi trimestriel est effectué par le Comité de coordination des Risques Groupe et par le Comité d'Audit et des Risques avec mise en place d'un plan d'actions en cas de franchissement d'un seuil avec information au Conseil d'Administration.

La définition des différents seuils s'appuiera sur des études de sensibilité du ratio de solvabilité. A chaque niveau de seuil, des types d'actions seront prédéterminés afin de ramener le ratio dans la zone de confort.

B.3.3 Suivi des risques et pilotage de l'activité

Le suivi des risques est réalisé tout au long de l'année. Des réunions sont organisées au niveau du groupe pour suivre et contrôler l'activité de manière plus globale.

B.3.4 Modèle interne partiel

Le Commissariat aux Assurances a approuvé le modèle interne partiel de CAMCA Réassurance le 10 avril 2020, avec application au 31 décembre 2019.

Suite à la mise en œuvre de la limite à 6 ans sur le délai de recouvrement (impactant les flux de décaissement de CAMCA Réassurance), un changement de modèle majeur portant sur la structure du « MIP » a été déposé en Septembre 2024 et homologué par le Commissariat aux Assurance le 14 mars 2025 pour application rétroactive à la clôture 31.12.2024.

L'utilisation du modèle interne a pour objectif :

- de mieux appréhender la mesure de sensibilités face aux risques : le modèle interne permettra de mieux maîtriser la variabilité du ratio de couverture et sa sensibilité à la variation de différents paramètres.
- de déterminer l'appétence aux risques : le ratio de solvabilité est un des indicateurs utilisés dans le cadre des études d'appétence au risque. Le modèle interne sera dans ce cadre utile pour d'une part mesurer l'impact sur le ratio de solvabilité de différents scénarios de stress et d'autre part analyser comment les résultats de ces scénarios se comparent aux limites de risques définies par CAMCA Réassurance ;
- de définir les programmes de réassurance : la structure du modèle interne permet de refléter le mécanisme d'atténuation du risque que constitue la réassurance. Le modèle interne sera donc utile pour effectuer les analyses de réassurance (efficacité de différentes structures, mesures d'impact), notamment dans le cadre des travaux de la

fonction actuarielle sur le volet réassurance. Les processus décisionnels en termes de réassurance s'appuieront sur les résultats du modèle interne.

- De déterminer le capital planning : La modélisation plus fine du risque par approche modèle interne permettra d'effectuer des projections sur le niveau de capital nécessaire pour soutenir le développement de l'activité de CAMCA Assurance et CAMCA Réassurance. Il permettra ainsi d'analyser différents scénarios de business plans futurs et de mesurer le besoin en capital associé à chacun de ces scénarios.

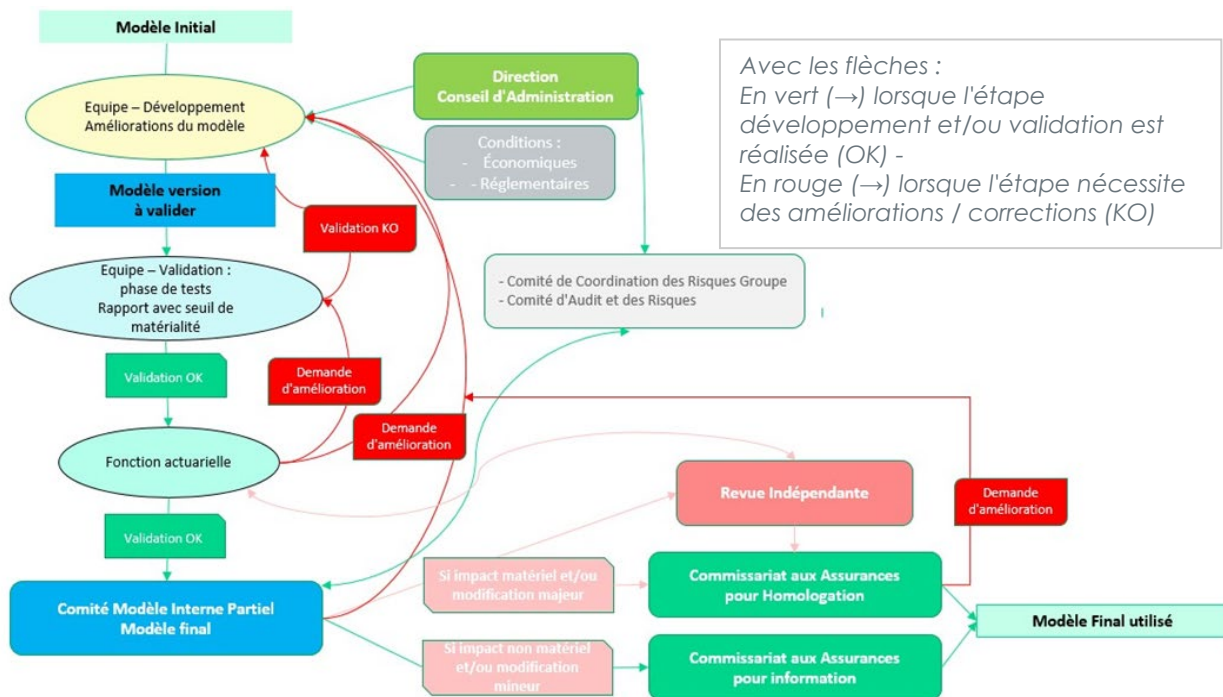
La gouvernance du modèle interne partiel est décrite dans la charte de gouvernance du modèle. Elle est validée par le Conseil d'Administration. Elle permet de :

- spécifier les modalités d'intégration du modèle interne partiel dans la gouvernance globale de la société ;
- définir les rôles et responsabilités des personnes participant à la conception, à la validation jusqu'à la Direction Générale et le Conseil d'Administration ;
- organiser les modalités d'évolution, de validation, de contrôle et de documentation du modèle interne partiel ;
- définir les règles d'utilisation, d'évolution et de changement du modèle.

La validation du modèle est encadrée par une politique spécifique approuvée par le Conseil d'Administration. La fonction Risques est le garant du modèle. L'équipe validation rédige au moins une fois par an un rapport de validation. Cette équipe est indépendante de l'équipe développement. Ceci assure une appréciation indépendante de la qualité du modèle tant technique que sur la qualité des données. Ce rapport est communiqué au Comité Modèle où est présente la direction générale.

De la même manière l'évolution du modèle interne est encadrée par la politique de changement de modèle, elle-même validée par le Conseil d'administration. Les changements sont répertoriés et classés en changement « mineur » ou « majeur » en fonction de leur impact sur le modèle. A savoir que tout changement majeur doit faire l'objet d'une demande d'approbation par notre autorité de contrôle.

Nous pouvons schématiser le rôle et les interactions entre les différents intervenants lors du processus de validation du modèle :



Ce modèle interne est partiel, dans la mesure où seul le risque primes et réserves du produit Caution à l'habitat est couvert.

B.3.5 ORSA

Le dispositif d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) est organisé au niveau de CAMCA Réassurance, et de façon consolidée, au niveau du groupe. Il est placé sous la responsabilité de la fonction risques, avec la contribution tout particulièrement de la fonction actuarielle et de la finance, et s'appuie sur le dispositif de gestion des risques existant (stratégie Risques notamment).

La démarche ORSA est intégrée au fonctionnement de l'entreprise et s'inscrit dans les processus décisionnels en place, adaptés aux trois niveaux de décision :

- au niveau stratégique : présentation à la gouvernance, pour validation, des enjeux stratégiques et du cadre d'appétence au risque, en référence aux objectifs de solvabilité, rentabilité et valeur, et qui trouve sa traduction au sein de la stratégie Risques, sous forme de limites de tolérance au risque ;
- au niveau du pilotage via la synchronisation avec le processus de planification Plan Moyen Terme ;
- au niveau opérationnel, via les études d'allocation, tarification, etc., intégrant les critères économiques ORSA.

La vision ORSA est prise en compte dans les processus de pilotage des principaux risques, à travers des indicateurs opérationnels de suivi des risques harmonisés au niveau du groupe, les limites associées fonction de l'appétence au risque, les leviers d'action.

L'évaluation du profil de risques est effectuée sur une base annuelle pour s'assurer qu'il n'évolue pas de façon significative. Elle permet d'identifier les risques susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de la société à respecter ses obligations et ses objectifs stratégiques. C'est une évaluation basée sur une approche cartographique des risques en appliquant un système de

classification des risques. Dans le cas d'une évolution importante du profil de risque, CAMCA Réassurance procèdera à une nouvelle évaluation de sa solvabilité. L'approche prospective utilisée pour analyser les variations du ratio de solvabilité porte sur un horizon de 3 ans avec :

- utilisation des scénarios de base du PMT (Plan Moyen Terme) avec un horizon 3 ans,
- application des scénarios définis au sein du groupe et, en tenant compte de scénarios techniques spécifiques,
- application de la formule standard et prise en compte de spécificités propres à CAMCA Réassurance.

La gouvernance du dispositif ORSA de CAMCA Réassurance s'appuie sur l'ensemble du système de gouvernance mis en place au sein de la société.

Le Conseil d'Administration fixe les grands principes et objectifs de CAMCA Réassurance et approuve la stratégie et l'appétence au risque de la société, sur proposition du Directeur Délégué et du Comité de coordination des risques, dans le respect du cadre défini par le groupe CAMCA.

Le Conseil d'Administration supervise la politique ORSA. Il s'assure de la mise en place d'une revue annuelle du processus ORSA et de l'adéquation du fonctionnement du système de gestion des risques. Le rapport ORSA est approuvé par le Comité d'audit et des risques puis par le Conseil d'Administration.

La mise en œuvre de l'ORSA repose sur les travaux réalisés au sein des Comités :

- la définition des différentes hypothèses techniques pour l'élaboration du Plan ;
- l'analyse des risques ;
- la définition du scénario central et des scénarios adverses ;
- les calculs actuariels ;
- l'analyse des résultats.

L'ORSA est validé par le Conseil d'Administration.

Dans une vision prospective, le scénario central démontre la capacité de CAMCA réassurance à satisfaire aux exigences réglementaires (couverture du SCR et du MCR) sur toute la durée de la projection. Le ratio augmente, expliqué par une augmentation des fonds propres plus importante que celle du SCR.

La hausse des fonds propres est expliquée principalement par l'accroissement de la provision pour fluctuation de sinistralité. Considérant une durée des passifs et actifs assez courte, CAMCA Réassurance n'est pas très sensible aux évolutions de taux.

Les variations du SCR suivent l'augmentation ou la diminution des volumes sous risque (activité et investissement).

Les simulations de l'ORSA démontrent qu'en cas de scénarios défavorables, la couverture de solvabilité respecte toujours les exigences réglementaires, le ratio de solvabilité restant en plus au-delà du seuil d'appétence au risque (175%).

B.4 Système de contrôle interne

B.4.1 Description du système de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein du groupe Crédit Agricole, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Ce dispositif et ces procédures comportent toutefois les limites inhérentes à tout dispositif de contrôle interne.

B.4.2 Organisation générale du dispositif de contrôle interne

Gouvernance : le rôle du Conseil d'Administration et du Comité d'audit

Le Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. A cet effet, lui sont communiqués tous les éléments de contrôle interne pour le suivi des grands risques financiers, techniques et opérationnels. Il doit approuver les rapports de solvabilité et de réassurance et est avisé des enjeux de la politique financière. Il est également informé de l'évolution des indicateurs de l'activité. Il est par ailleurs impliqué dans la démarche de mise en place du programme d'audit. Enfin, d'une façon générale, il délibère sur le bilan de l'activité de CAMCA Réassurance et sur la présentation de ses comptes. Le rapport annuel sur le contrôle interne relatif à l'exercice est présenté au Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance.

Le Comité d'audit est un acteur majeur du dispositif de contrôle interne. Il dispose d'un pouvoir d'investigation important, notamment pour le contrôle des risques encourus incluant la solvabilité, le suivi des engagements techniques, le programme de réassurance et la politique financière.

Il contrôle notamment l'évolution des primes par branche d'activité, du ratio de sinistralité par branche et par produit, du rapport entre les frais de gestion et les primes. Par ailleurs, l'impact du projet Solvabilité 2 est également à l'ordre du jour du Comité d'audit. Enfin, il valide les missions d'audit annuel.

Le rôle de l'administrateur délégué, Dirigeant agréé

Le Dirigeant est directement impliqué dans l'organisation du contrôle interne. Il travaille en collaboration avec le Conseil d'Administration de CAMCA Réassurance et le Comité d'audit. Il est destinataire de tous les rapports et tableaux de bord visant à s'assurer de la maîtrise des risques financiers, techniques et prudentiels mentionnés ci-dessus. Il supervise et pilote les évolutions du dispositif.

Le responsable du contrôle interne groupe

Afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et au respect des principes énoncés ci-dessus sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne de CAMCA Réassurance, un "responsable du contrôle interne" est nommé. Ce dernier rapporte notamment au Comité d'audit et au Conseil d'Administration, conformément aux principes adoptés au sein du Groupe. Il veille à la concordance entre le dispositif de contrôle interne, d'une part, les évolutions de la réglementation et de l'activité d'autre part.

B.4.3 Dispositif de contrôle permanent

Le contrôle permanent est chargé de piloter et de faire évoluer le dispositif en place :

- il est le garant de la fourniture de l'assurance raisonnable d'une correcte maîtrise des risques,
- il évalue le dispositif de contrôle permanent et de maîtrise des risques à partir des rapports de contrôles provenant des différents services et il fait procéder aux évolutions nécessaires,
- il procède à l'élaboration d'un plan de contrôle,
- il contribue à l'alimentation des rapports annuels sur le contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne comprend une cartographie de l'ensemble des processus constituant l'activité. Cet outil est mis à jour à chaque changement significatif de l'organisation, afin d'assurer une vision juste et exhaustive de l'ensemble des processus à maîtriser. La cartographie des risques permettant de déterminer les processus les plus sensibles est mise à jour chaque année (Cf. ORSA).

Le dispositif procédural est mis à jour en étroite liaison avec les opérationnels et en veillant à la documentation des différentes étapes de traitement des risques et des points de contrôle. Ceux-ci portent notamment sur le respect des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc. Les contrôles permanents réalisés par les opérationnels sont intégrés dans le traitement des opérations et sont effectués soit par la personne en charge des opérations (1er niveau) soit par une personne distincte (2ème niveau).

B.4.4 Dispositif du contrôle de conformité

Le périmètre de cette activité est identique à celui du contrôle interne. Le déploiement a démarré en 2011 avec la formalisation des processus et d'outils permettant de maîtriser les risques identifiés sur le périmètre en tenant compte des recommandations du Commissariat aux Assurances sur la lutte anti blanchiment d'argent.

B.5 Fonction Audit Interne

La Fonction Audit Interne est placée sous la responsabilité du Responsable d'Audit Interne du Groupe CAMCA. Dans le cadre de la réalisation de ses missions, la fonction Audit Interne s'appuie sur les Fonctions clés et dispositifs de contrôle de chaque entité.

Rôles et responsabilités de la fonction

Les missions de l'audit interne ont pour objet de s'assurer :

- De la correcte mesure et maîtrise des risques liés à l'exercice des activités du Groupe CAMCA,
- De l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle,
- De la correcte mise en œuvre des actions correctrices décidées,
- Et d'évaluer la qualité et l'efficacité du fonctionnement général de l'organisation.

Elles permettent de fournir une opinion professionnelle et indépendante sur le fonctionnement et le contrôle interne des entités du Groupe CAMCA :

- Au Directeur général et aux Directeurs de chaque filiale,

- Aux Conseils d'administration, aux dirigeants et organes délibérants des entités auditées,
- À l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole SA.

Organisation de la Fonction Audit Interne

La responsabilité de la Fonction Clé Audit Interne est assurée par le Responsable de l'Audit interne de CAMCA. Les modalités de nomination, rémunération, évaluation de performance et révocation garantissant l'indépendance du Responsable de la fonction d'audit interne sont encadrées par la charte d'audit interne des entités CAMCA (Cf. Infra) et la norme interne du Groupe Crédit Agricole intitulée « Processus de désignation, d'évaluation et de révocation des responsables de fonctions de contrôle ».

L'indépendance et l'efficacité de la fonction Audit Interne sont garanties par :

- L'absence d'implication dans la gestion opérationnelle de l'entreprise du Responsable d'Audit Interne, renforcée par le rattachement hiérarchique à la Direction générale ainsi que par un rattachement fonctionnel à la Ligne Métier Audit Inspection du Groupe Crédit Agricole,
- La mise à disposition de moyens nécessaires à la réalisation de la mission : le Responsable de l'Audit interne doit répondre aux exigences de compétences et d'honorabilité (« Fit and Proper ») de la Directive Solvabilité 2.

Afin de couvrir l'intégralité de son périmètre de contrôle interne, la fonction Audit Interne de CAMCA a opté pour un cycle d'audit de quatre ans. Le plan d'audit est élaboré à partir d'une cartographie des risques qui comprend l'ensemble des activités de CAMCA Réassurance et son système de gouvernance. Il prend également en compte l'évolution attendue des activités. Le plan d'audit est proportionné à la nature, à l'ampleur et à la complexité des activités de CAMCA Réassurance. La mise en œuvre du plan d'audit pluriannuel vise une revue complète des activités sur une durée maximale de 4 ans (la fréquence de d'audit pouvant être plus courte pour certains risques). Elaboré en début de cycle pluri-annuel, le plan d'audit peut faire l'objet d'ajustements documentés et validés en Comité d'Audit et des Risques Groupe CAMCA et approuvés par le Conseil d'administration en cours d'année ou durant les années suivantes. Des missions spéciales peuvent également être conduites afin de répondre à une demande ponctuelle de la Direction générale de CAMCA ou du Régulateur. La mise en œuvre du plan d'audit (conclusions des missions, recommandations émises, état d'avancement des plans d'actions correctifs) fait l'objet de reportings aux instances de gouvernance du Groupe CAMCA a minima deux fois par an (Comité des Risques Groupe CAMCA, Comité d'Audit et des Risques Groupe CAMCA, Conseils d'administration des entités juridiques).

Pour chacune des recommandations formulées à l'issue des missions d'audit, un dispositif de suivi est mis en place afin de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées mises en œuvre selon un calendrier défini, en fonction de leur niveau de priorité.

Les activités de la fonction Audit Interne sont exercées conformément à la politique d'Audit Interne du Groupe CAMCA. Celle-ci est révisée chaque année et présentée pour approbation aux Conseils d'administration des entités CAMCA. Les principes de la politique d'Audit Interne du Groupe CAMCA sont en cohérence avec les standards établis par la Ligne Métier Audit Inspection du Groupe Crédit Agricole.

B.6 Fonction Actuarielle

Elle a pour mission de manière générale et en particulier dans le cadre du modèle interne :

- de donner un avis concernant les scénarios de stress choisis dans le cadre de l'ORSA et l'évaluation des impacts en termes de solvabilité concernant les risques techniques et les effets de la réassurance ;
- de donner un avis sur les méthodes de projection des provisions techniques et du SCR dans le cadre des évaluations de l'ORSA ;
- d'effectuer annuellement une revue du processus d'établissement des provisions ;
- de donner un avis sur le niveau d'incertitude des provisions et la conformité des méthodes appliquées ;
- de vérifier le respect des critères de qualité des données fixés dans le cadre de la politique de gestion des risques ;
- de réaliser une revue de la documentation disponible concernant chaque arrêté trimestriel et annuel ;
- de donner un avis sur la politique de souscription et sur la politique de réassurance,
- de rédiger chaque année un rapport actuariel à destination du Conseil d'Administration,
- de vérifier la qualité des données et des résultats du modèle interne partiel, et d'en informer la fonction risques et le comité modèle.

Son périmètre est celui de CAMCA Réassurance, en s'appuyant sur les fonctions clés et dispositifs Sous-traitance.

Actuellement, le service Actuariat compte 5 actuaires à temps pleins ainsi que 1 Data Scientist, en plus du responsable de la Fonction Actuarielle avec une expérience de 0 à 6 ans.

Au cours de l'année 2025, les travaux menés par l'Actuariat et revus par la Fonction Actuarielle ont été les suivants :

- Estimations des SCR et fonds propres pour chaque trimestre 2025 : le détail des études est disponible dans les rapports remis au Commissariat aux Assurances (CAA). Des analyses de synthèses sont effectuées chaque trimestre et un rapport détaillant la méthodologie, hypothèses et résultat est effectué sur base de l'exercice annuel ;
- Participation de l'actuariat aux travaux ORSA ;
- Rédaction du rapport de fonction actuarielle ;
- Etude sur la tarification en vue du renouvellement ;
- Calcul des réserves sous les normes Lux Gaap (IBNR) au 31/12/2025.

B.7 Description de la politique de sous-traitance et d'externalisation

La politique de sous-traitance et d'externalisation de CAMCA a pour objectif de :

- Définir le périmètre relevant de la sous-traitance, notamment au regard des obligations liées à Solvabilité 2.
- Définir les critères permettant de qualifier une activité ou une fonction comme importante ou critique (PSEE), au regard de la directive européenne Solvabilité 2.
- Fixer les principes généraux et les étapes principales qui s'appliquent au processus de sous-traitance pour CAMCA, en identifiant les responsabilités associées et en décrivant le dispositif de suivi et de contrôle associé à la sous-traitance ainsi qu'à la gestion et au suivi des Risques.

La politique de sous-traitance est révisée chaque année et fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

En 2025, deux fonctions clés étaient externalisées au sein du Groupe CAMCA :

- la fonction Audit interne ;
- la fonction Actuariat.

Ces deux fonctions clé étaient basées en France et soumises au ressort territorial français.

En revanche, au cours de l'année 2026, aucune fonction clé ne fera plus l'objet d'une externalisation au sein du Groupe CAMCA.

B.7.1 Descriptions des principales fonctions ou activités critiques ou importantes (PCI)

Notre liste de PCI se limite à deux prestations critiques et importantes pour 2025, à savoir :

- Amundi (PCI Groupe) basées en France et soumises au ressort territorial français.
- Indosuez (PCI Groupe) basées au Luxembourg et soumises au ressort territorial luxembourgeois

L'analyse des fonctions ou activités critiques ou importantes ne met pas en exergue de risque majeur.

B.8 Evaluation et autres informations

Néant.

C. PROFIL DE RISQUE

CAMCA Réassurance a pour vocation première la réassurance spécifique des risques du groupe CAMCA (Caution, Global de Banque...). Elle est donc un outil essentiel pour la gestion des risques. Son objectif est de dégager un profit suffisant pour permettre à l'entreprise de répondre aux besoins de ses cédantes, et de faire face aux financements de la solvabilité pour ses engagements dans la durée.

Il convient de rappeler que CAMCA Réassurance bénéficie de la note A+ de la part de l'agence Fitch.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration souhaite notamment que la politique d'investissement de CAMCA Réassurance soit prudente, dans la mesure où la prise de position sur les risques financiers n'est pas son cœur de métier. Par ailleurs, concernant les risques techniques, CAMCA Réassurance a recours à un plan de réassurance lui permettant de :

- dégager un résultat suffisant pour assurer son fonctionnement et un niveau de fonds propres en rapport à son activité et ses risques,
- tout en ne supportant que des pertes compatibles avec son niveau de fonds propres et d'aversion aux risques.

Concernant les risques opérationnels, CAMCA Réassurance applique le dispositif de surveillance du groupe Crédit Agricole.

C.1 Risque de souscription

C.1.1 Description du profil de risque

Le risque de souscription non vie (hors santé) représente 61% du SCR (avant diversification) et s'élève à 137,8 M€.

Le profil de risque de CAMCA Réassurance est très spécifique en raison de la nature des garanties souscrites. Les principaux risques majeurs identifiés sont les suivants :

- Risque de sous provisionnement,
- Risque de sous tarification,
- Risque de nature catastrophique.

Les deux compagnies CAMCA Assurance et CAMCA Réassurance étant intrinsèquement liées sur le produit caution à l'habitat, la société a choisi d'évaluer ses risques à partir d'un modèle interne partiel tel que CAMCA Assurance. Ce dernier est en application depuis le 31/12/2019 sur le risque de souscription de primes et de réserves de la caution des prêts à l'habitat des Caisses régionales du Crédit Agricole). Toutefois, le risque CAT caution de prêts à l'habitat continue d'être calculé dans la formule standard.

Le Modèle Interne Partiel pour l'exercice au 31.12.2025 est celui qui a subi un changement de modèle majeur en 2024 par rapport au Modèle Interne Partiel qui avait subi un changement de modèle majeur en 2021.

C.1.2 Principaux risques identifiés

Suivi des risques

Le risque sur la garantie Caution Habitat correspond aux garanties de caution sur les prêts immobiliers accordés par les Caisses régionales à leurs clients. Le risque redouté est une hausse de la sinistralité due à l'augmentation des défauts des emprunteurs corrélés à un effondrement du marché immobilier.

Dans le cadre des autres risques cédés par CAMCA Assurance et CAMCA Mutuelle, le dispositif repose sur le suivi rapproché des dossiers de sinistres et de leur fréquence. Le principal risque est une sinistralité élevée dû à un ou plusieurs événements extrêmes au niveau des cédantes qui sont pris en charge par CAMCA Réassurance.

Risque climatique

L'analyse du risque climatique repose sur les analyses effectuées par les cédantes. Le programme de cession des risques à CAMCA Réassurance est ensuite appliqué pour mesurer l'impact sur CAMCA Réassurance.

Pour les cessions de CAMCA Assurance, le risque est différent suivant les produits :

- Caution de prêt à l'habitat : ce produit est peu exposé aux risques climatiques car l'objet assuré est le défaut de l'assuré, et non le bien en lui-même (celui-ci est couvert à travers les polices de dommage aux biens). Ainsi, il n'y aurait que très peu d'impact sur la probabilité de faire défaut.

Par contre, lors d'un défaut, le bien est saisi par la banque afin de couvrir les dettes de l'emprunteur (mesuré par la LGD). Ainsi, la baisse de la valeur du bien pourrait avoir un impact sur la LGD. Des études montrent que le risque pouvant avoir un impact sur la diminution de la valeur du bien immobilier se situe surtout sur les éléments liés à la réglementation énergétique (RE 2020, DPE).

- Autre caution : tout comme le produit de cautionnement pour les prêts à l'habitat, ce produit est peu exposé aux risques climatiques car l'objet assuré est le défaut de l'assuré, et non le bien en lui-même. De plus, compte tenu du volume minime de souscription, nous considérons l'impact négligeable de ce risque sur le portefeuille global de CAMCA Assurance.
- Construction : Le risque climatique peut avoir des impacts sur la Dommage Ouvrage, la TRC et la RCD.

Nous supposons l'impact sur le contrat CMI négligeable, compte tenu que ce risque est en run off depuis 2019. Le risque sur le programme Apollo n'étant plus cédé à CAMCA Réassurance à partir de 2023, nous considérons que le risque climatique sur ce volet reste négligeable pour CAMCA Réassurance.

- Affinitaire : Le risque climatique est faible car il s'agit d'assurance sur des biens informatiques (vol, casse, autres dommages sur le matériel multimédia et téléphonique).

Pour les cessions de CAMCA Mutuelle, l'inondation est le seul péril significatif. Ce péril (incluant la submersion marine) représente 60.4% de la charge totale.

C.1.3 Principales concentrations

CAMCA Réassurance souscrit ses risques à partir du Luxembourg pour les affaires apportées par les deux cédantes : CAMCA Assurance (au Luxembourg) et CAMCA Mutuelle (en France). Nous notons tout de même une bonne diversification géographique des risques sur tout le territoire français. Nous notons tout de même que le risque cédé à CAMCA Réassurance par CAMCA Assurance sur le programme FNAC se situe aussi en Belgique, Luxembourg et Espagne.

C.1.4 Surveillance des risques

Pour l'ensemble des garanties, les indicateurs de risques techniques comprennent les rapports mensuels par produit et par branche, les différents indicateurs de risques (principalement les ratios « sinistres / primes »).

Les risques d'assurance font l'objet d'un suivi, comme tous les autres risques, par la Fonction Gestion des Risques dans le cadre de ses missions, et également par le Comité des Risques Groupe.

En cas de dérapage sur la sinistralité (fréquence ou montant), CAMCA Réassurance en réfère à son Conseil d'Administration qui décide des mesures appropriées à prendre.

C.2 Risque de marché

C.2.1 Description du profil de risque

Le risque de marché représente 36% du SCR (avant diversification) et s'élève à 81 M€.

La politique de placements est définie par le Conseil d'Administration sur proposition du Directeur agréé. La gestion des placements est déléguée à AMUNDI dans le cadre d'un mandat de gestion. Le Directeur agréé s'assure du correct suivi opérationnel et de la qualité de la gestion déléguée à AMUNDI, qui lui présente l'évolution du portefeuille, les performances et les perspectives du marché.

De manière régulière, CAMCA Réassurance procède à des placements financiers : les capitaux investis qui proviennent d'excédents de fonds propres ou de trésorerie sont investis en produits de taux (obligations ou OPCVM monétaires) ou en fonds monétaires. La politique d'investissement a peu évolué par rapport à 2024.

C.2.2 Principaux risques identifiés

Globalement, la gestion des placements se veut prudente de manière à pouvoir faire face aux engagements vis à vis des clients et est encadrée par une politique financière et un encadrement des risques financiers.

- **Le risque action** est le plus important pour CAMCA Réassurance. Il est dû pour une part aux participations stratégiques et pour une autre part aux actions incluses dans les fonds. Ce risque est mesuré par les impacts d'un choc sur la valeur des participations et des actions.
- **Le risque de spread** est considéré comme un risque important pour CAMCA Réassurance, particulièrement expliqué par la structure de ses placements dans les fonds (à majorité composé d'obligations).
- **Le risque de taux** est une des expositions significatives de CAMCA Réassurance en raison du décalage entre les cash flows de ses engagements et ceux des instruments de marchés souscrits, et en raison du placement de ses fonds propres principalement dans des instruments de taux. CAMCA Réassurance est plutôt exposée à la hausse des taux en termes de solvabilité.
- **Le risque immobilier** est expliqué par la stratégie d'investissement dans des SCPI Immobilière à partir de 2022.
- **Les risques de concentration** est généré par les investissements dans les fonds communs de placement et à l'exposition sur la signature Crédit Agricole S.A..

C.2.3 Surveillance des risques

Les risques financiers de CAMCA Réassurance sont sous la responsabilité de l'Administrateur délégué, et sont suivis opérationnellement au sein du Comité financier. Ils font également l'objet, comme tous les autres risques, d'un suivi par la fonction « Gestion des risques » dans le cadre de ses missions, ainsi qu'au sein du comité des risques Groupe.

Le suivi et l'encadrement opérationnel des risques sont déterminés dans le mandat de gestion délégué à AMUNDI.

Un rapport du suivi des risques financiers permettant de s'assurer de la conformité de la politique financière et des éventuels écarts est présenté trimestriellement au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.

De manière générale, les principaux moyens de maîtrise des risques financiers sont donc les instructions données à AMUNDI dans le cadre du mandat de gestion et la surveillance par CAMCA Réassurance des indicateurs de risque.

De manière plus spécifique, on peut aussi mentionner que le principal moyen de maîtrise du risque action sur les participations stratégiques est le suivi régulier des indicateurs des filiales, réalisé par les équipes de CAMCA Réassurance (en fonction des compétences risques).

Nous surveillons aussi que nos investissements sont conformes aux critères Environnement, Sociaux et de gouvernance (ESG) lors des Comités Financiers.

C.3 Risque de crédit

C.3.1 Description du profil de risque

Le risque de défaut des contreparties représente 3% du SCR (avant diversification) et s'élève à 7,4 M€.

Le risque de défaut se répartit (avant diversification) entre le risque sur les expositions de type I pour 93% et les expositions de type II pour 7%. Les expositions de type I concernent les expositions vis-à-vis des banques et les créances nées des opérations de réassurance.

C.3.2 Principaux risques identifiés

Le risque de défaut des contreparties n'apparaît pas comme un risque majeur. Le programme de rétrocession ainsi que la politique de rétrocession sont validés annuellement par le Conseil d'Administration. Le volume de rétrocession est quasi-nul pour CAMCA Réassurance.

Les indicateurs des risques d'assurances liés à la rétrocession comprennent notamment :

- le suivi de la bonne adéquation de la couverture par la réassurance des engagements pris envers les assurés,
- le suivi de la notation des réassureurs,
- le suivi de la dispersion du risque entre les réassureurs,
- le suivi traité par traité des résultats de la réassurance.

C.3.3 Surveillance des risques

La société a instauré, en sus, une limite globale, sauf cas particulier, sur le rating minimum (A-) des réassureurs retenus dans le placement des traités.

Le risque de défaut lié aux actifs courts termes (créances et avoirs en banque principalement) reste limité dû au montant limité dans ces actifs et à la bonne notation des contreparties.

C.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité n'apparaît pas comme un risque principal. L'impact d'un sinistre majeur serait faible dans la mesure où :

- Un volant de liquidité minimum est imposé dans l'allocation,
- Il serait possible de faire appel à l'avance de fonds par les réassureurs, pour la part réassurée,
- Les choix de la politique d'investissement se portent sur des titres très liquides et facilement réalisables pour des montants significatifs.

C.5 Risque opérationnel

C.5.1 Description du profil de risque

Le risque opérationnel représente 2% du SCR (avant diversification) et s'élève à 3,1 M€

Le risque Opérationnel fait par ailleurs également l'objet d'un suivi au travers d'une cartographie des risques.

La cartographie des risques de CAMCA Réassurance est mise à jour de façon annuelle puis consolidée avec celle du Groupe CAMCA.

C.5.2 Principaux risques identifiés

CAMCA Réassurance répertorie et évalue l'ensemble des risques opérationnels.

C.5.3 Surveillance des risques

CAMCA Réassurance a mis en place une procédure d'alerte sur les « risques opérationnels sensibles », notamment ceux dont le montant est supérieur à 0,5% des fonds propres ou ayant un impact significatif sur la maîtrise des risques. Ainsi, en cas d'événement majeur et dépassement de ces limites, une information à la gouvernance de CAMCA Réassurance, du Groupe CAMCA et au Groupe Crédit Agricole est réalisée.

C.6 Autres risques importants

Nous n'avons pas d'autre risque significatif.

C.7 Autres informations

Nous n'avons pas d'autres informations à renseigner.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 Actifs

D.1.1 Principes de valorisation

Les actifs sont valorisés au montant pour lequel ils pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction conclue, dans des conditions de concurrence normales, entre des parties informées et consentantes.

Les actifs sont évalués à leur valeur économique en respectant la hiérarchie des méthodes suivantes :

- Méthode 1 : prix coté sur un marché actif pour un actif identique : un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.
- Méthode 2 : prix coté sur un marché actif pour un actif similaire en l'ajustant pour tenir compte de ses spécificités.
- Méthode 3 : si aucun prix coté sur un marché actif n'est disponible, l'utilisation de techniques de valorisation sur la base d'un modèle (mark-to-model) ; les valeurs alternatives obtenues sont comparées, extrapolées, ou sinon calculées dans la mesure du possible à partir de données de marché.

Il peut s'agir d'une méthode basée :

- Sur des transactions portant sur des actifs similaires ;
- Sur les revenus futurs actualisés générés par l'actif ;
- Sur le calcul du coût de remplacement de l'actif.

Les actifs détenus par CAMCA Réassurance (cf. tableau ci-dessous) sont évalués, pour la plupart, sous Solvabilité 2, en valeur de marché. Un pourcentage assez infime de nos actifs est repris à la valeur Solvabilité 1.

Milliers d'Euros	Comptes sociaux (Bilan SI)	Annulation	Revalorisation	Impôts différés	Bilan prudentiel (Bilan SII)
Actifs incorporels	-				-
Investissements	558.630	-	224.725	-	783.355
Participations	33.822		105.290		139.112
Actions et Fonds commun de Placement	523.808		119.435		643.243
Dépôts auprès des établissements de crédits	1.000		-		1.000

Créances	49.952	-	-	-	49.952
Créances sur assurance directe	-				-
Créances nées d'opérations de réassurance	49.353				49.353
Autres créances	599				599
Autres éléments d'actifs	28.315	-	-	-	28.315
Actifs corporels et stocks	52				52
Avoirs en banque	28.090				28.090
Intérêt et loyer acquis non échus	-		-		-
Frais d'acquisition reportés	-	-			-
Autres actifs	173				173
Total	636.897	-	224.725	-	861.622

D.2 Provisions techniques

Les provisions techniques sont constituées du Best Estimate (BE) et de la Marge de Risque (RM).

La réserve Best Estimate correspond à la valeur actuelle probable des flux futurs. Les flux futurs sont calculés bruts de réassurance (flux bruts) et pour la réassurance (flux cédés) séparément. Les flux cédés prennent en compte la probabilité de défaut des réassureurs. Les flux futurs sont évalués séparément pour les flux associés aux réserves pour sinistres et aux réserves pour primes.

Cette évaluation sous Solvabilité 2 diffère en fonction des garanties considérées et de leurs proportions (principe de proportionnalité). Les méthodes utilisées dans le cadre de l'évaluation du passif sous Solvabilité 2 étant des méthodes déterministes, aucune incertitude ne sera fournie.

La marge de risque est calculée selon la simplification n°3 proposée par EIOPA (méthode proportionnelle).

Les résultats sont les suivants au 31/12/2025 :

Milliers d'Euros	Comptes sociaux (Bilan SI)	Annulation	Revalorisation	Impôts différés	Bilan prudentiel (Bilan SII)
Provisions techniques brutes	565.353	-	428.552	-	136.801
Provisions techniques non vie	229.648	-	229.648		-
Provision pour égalisation	335.705	-	335.705		-
Best Estimate			103.713		103.713
Marge de risque			33.088		33.088
Provisions techniques cédées	-	-	185.254	-	185.254
Provisions techniques non vie	-	-	-		-
Best Estimate			185.254		185.254
Total	565.353	-	243.298	-	322.055

Les calculs des Best Estimate se font au niveau individuel des garanties incluses dans les contrats :

1. Analyse pour chaque contrat des garanties et allocation par branche Solvabilité II
2. Détermination de la date limite des contrats (frontière des contrats) et allocation des survenances sur les flux associés aux réserves pour sinistres (sinistres déjà survenus) et des flux associés aux réserves pour primes (sinistres à survenir)
3. Modélisation des flux bruts de réassurance totaux par garantie pour les BE pour sinistres et les BE pour primes :
 - Flux entrants : primes totales par exercice
 - Flux sortants : sinistres et frais par exercice

4. Modélisation des flux cédés à la réassurance totaux pour les BE pour sinistres et les BE pour primes :

- Flux entrants : sinistres par exercice
- Flux sortants : primes par exercice

Les probabilités de défaut des réassureurs sont intégrées dans cette modélisation.

5. Calcul des cadences des flux (primes, frais et règlements) pour projeter les flux totaux sur les années financières futures

6. Application de la courbe des taux EIOPA sur chaque flux projeté

La Marge de Risque correspond au coût du capital immobilisé par une tierce partie qui reprendrait les engagements de CAMCA Réassurance. Elle est évaluée en actualisant le coût (prime de risque) annuel généré par l'immobilisation d'un capital (équivalent au SCR de référence SCR_{RU}) sur la durée de vie résiduelle des engagements. Le coût du capital (CoC) est fixé à 6% par an.

Pour CAMCA Réassurance, la marge de risque (RM) est calculée selon la simplification n°3 proposée par EIOPA (méthode proportionnelle) :

$$RM = CoC \times \sum_{t \geq 0} \frac{SCR_{RU}(t)}{(1 + r(t + 1))^{t+1}}$$

$$SCR_{RU}(t) = \frac{SCR_{RU}(0)}{BE_{net}(0)} \times BE_{net}(t)$$

Le SCR de référence correspond au SCR hors risques financiers non-couvrables de la date t. Ce SCR est calculé comme l'agrégation des sous-modules de SCR suivants, sans prendre en compte la capacité d'absorption par les impôts différés : SCR de Souscription Non-Vie, Santé, de Défaut des contreparties (uniquement pour la réassurance) et Opérationnel.

Le facteur d'actualisation $(1 + r(t + 1))^{t+1}$ est calculé sur la base de la courbe des taux sans risque hors ajustement pour volatilité.

La Marge de Risque est calculée au global, mais est ensuite ventilée par ligne d'activité Solvabilité 2. Cette ventilation est réalisée proportionnellement à la contribution de la branche S2 au SCR de référence.

D.3 Autres Passifs

Milliers d'Euros	Comptes sociaux (Bilan SI)	Annulation	Revalorisation	Impôts différés	Bilan prudentiel (Bilan SII)
Provisions pour autre risques	-		-		-
Dettes	21.835	-	-	-	21.835
Compte de régularisation	4.376	-			4.376
Impôts différés passifs				111.717	111.717
Total	26.211	-	-	111.717	137.928

L'estimation du bilan Solvabilité II génère un capital supplémentaire (réserve de réconciliation) sur lequel il y aura lieu de payer des impôts différés.

D.4 Méthodes de valorisation alternative

Nous n'avons pas utilisé d'autre méthode de valorisation.

D.5 Autres informations

Nous n'avons pas d'autre information importante à ajouter.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 Fonds propres

La gestion des fonds propres est mise en œuvre de manière à :

- Respecter les exigences prudentielles de capital de solvabilité du Groupe CAMCA face à un niveau de capital requis évalué sous les règles Solvabilité 2 ;
- Optimiser la structure des fonds propres afin de limiter le coût de financement tout en maintenant une flexibilité financière suffisante.

Elle découle des résultats de solvabilité et notamment des résultats de l'ORSA et des règles d'appétence. Ceux-ci fournissent une vision prospective des besoins de capitaux propres de chaque entité et au niveau consolidé en fonction des objectifs exprimés en termes de taux de couverture "cible", et permet donc de les anticiper. L'exercice permet également de simuler les conséquences liées aux différents moyens de gérer le capital disponible.

En cas d'évènement significatif mettant en danger les fonds propres, la politique de mise en œuvre de l'ORSA prévoit que l'ORSA doit être réactualisée et qu'une information soit envoyée au contrôleur du Groupe.

Les fonds propres disponibles au 31 décembre 2025 s'élèvent à 402 millions d'euros. Ils sont constitués des éléments suivants :

- le capital (10 M€, soit 2% des fonds propres disponibles),
- la réserve de réconciliation (392 M€, soit 98% des fonds propres disponibles),

Tous ces éléments sont des éléments de niveau 1 :

Milliers d'Euros	31-12-25		
	Niveau1	Niveau 2	Niveau 3
Capital souscrit sous les normes locales	10.000		
Réserves de réconciliation	391.639	-	-
Résultat et Réserves légale	35.333		
Excédent des actifs par rapport aux passifs	356.306		
Réduction : Dividendes prévisibles	-		
Capital Eligible	401.639	-	-

E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis

L'évaluation de l'exigence en capital réglementaire (SCR) au 31/12/2024 est réalisée en appliquant la formule standard de la Directive Solvabilité 2 sur l'ensemble des risques excepté le risque de souscription non-vie primes et réserves de l'activité de réassurance caution des prêts à l'habitat de CAMCA Assurance.

Milliers d'Euros	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation	
BSCR	180.395	139.623	40.772	29%
Ajustements	- 43.803	- 35.459	- 8.344	24%
Risque Opérationnel	3.111	2.555	557	22%
SCR	139.703	106.718	32.985	31%
Capital Eligible	401.639	391.758	9.881	3%
Ratio SCR	287%	367%	-80%	-22%

On obtient un ratio SCR de 287%, en baisse par rapport au ratio au 31.12.2024 (367%). Ce résultat, est expliqué par une augmentation du SCR plus rapide que celle des fonds propres éligible.

Ce document précise les principes régissant la mise en œuvre des calculs Solo via la formule standard, en s'appuyant sur les textes réglementaires publiés à ce stade (Directive européenne cadre Solvabilité 2, Directive Omnibus 2, Actes Délégués) et d'éléments issus des drafts des textes de niveau 3. L'évaluation centrale du SCR est réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

- Application d'un Volatility Adjustment de 14 bps et d'un CRA de 10 bps, Le tableau ci-dessous reprend les impacts de la VA :

Milliers d'Euros	Avec VA	Sans VA	Impact	
Best Estimate	103.713	104.026	- 312	0%
Capital Eligible	401.639	401.399	239	0%
SCR	139.703	139.805	- 102	0%
Ratio SCR	287%	287%	0	0%
MCR	52.592	52.633	- 41	0%
Ratio MCR	764%	763%	0	0%

L'impact de la VA reste globalement limité puisqu'il est inférieur à 10%.

- Utilisation de l'ajustement asymétrique pour évaluer le risque action de 7.9 %

E.3 Utilisation du sous-module "risque sur actions" fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis

Non concerné.

E.4 Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé

Le modèle interne partiel a été homologué le 10 avril 2020. Il est, depuis le 31/12/2019, utilisé pour estimer la solvabilité de CAMCA Réassurance. Le modèle interne est également utilisé dans les prises de décisions stratégiques telles que les décisions au niveau du plan de rétrocession, le développement ou non d'une activité... Par ailleurs, la gouvernance a été au cours de 2018/2019 adaptée aux exigences qu'engendre un modèle interne.

Le risque primes et réserves liés à l'activité Caution à l'habitat n'est pas adaptée au risque de la compagnie CAMCA Assurance. En effet, le risque Caution à l'habitat (uniquement ou presque présent en France) est comptabilisé dans le LoB Caution/Crédit et est peu représentatif du panel européen qui a servi de base à l'évaluation des paramètres de la formule standard. Il n'est donc

pas incohérent que ces paramètres ne reflètent pas le risque. De plus, l'assurance Caution des prêts à l'habitat auprès des Caisses Régionales est spécifique par rapport au marché de la caution en France. Dans le sens où CAMCA Assurance bénéficie de 2 atténuateurs de risques que sont la commission variable et la réassurance. Cette dernière est souscrite à 100% par CAMCA Réassurance. Ces 2 atténuateurs ne peuvent être pris en compte dans la formule standard.

Les deux compagnies intrinsèquement liées ont donc décidé de développer un modèle interne partiel sur le seul risque Caution des prêts à l'habitat, et d'appliquer ce modèle après homologation du Commissariat aux Assurances.

Précisons que la technique d'intégration 1, définie à l'annexe XVIII du Règlement, est adaptée mutatis mutandis pour intégrer le périmètre des cautions de prêts immobiliers dans le risque de souscription non-vie. Ainsi le SCR issu du modèle interne partiel est sommé avec le résultat de l'application de la formule standard du risque de primes et réserves non-vie pour les autres périmètres, afin d'obtenir le risque de primes et réserves non-vie et le risque de souscription global de CAMCA Assurance ou de CAMCA Réassurance.

La technique d'intégration 2 définie au même article est appliquée mutatis mutandis ; la structure d'intégration modulaire de la formule standard est maintenue inchangée avec l'utilisation du SCR de souscription non-vie obtenu à l'étape précédente.

CAMCA Réassurance a ainsi pris en compte les facteurs influençant son risque de souscription primes et réserves (risque de réserves, risques de frais et risque de défaut).

Le modèle interne partiel modélise séparément les impacts de l'occurrence des risques cités supra bruts de réassurance ou de commissions variables à horizon 1 an, puis d'appliquer finement les traités de réassurance / rétrocession afin d'évaluer la perte correspondant à un quantile à 99.5%. Elle a ainsi pu estimer les pertes dites de fréquences ou d'intensité / extrêmes (comme par exemple celles équivalentes à 2% des encours sous risque imposées par le régulateur du groupe (l'ACPR)).

Le montant de capital de solvabilité requis (SCR) se déduisant ensuite par :

$$SCR = Q_{99,5\%} \left(\frac{BE(t = N + 1)}{1 + r_1} + \frac{Flux(N + 1)}{(1 + r_1)^{0,5}} \right) - BE(t = N)$$

Sous l'hypothèse d'absence de variabilité des actifs dans le calcul du risque de souscription, la déformation de l'actif en t=1 est uniquement liée aux flux de trésorerie de l'année.

Ainsi le modèle interne partiel définit le risque de primes et de réserves à partir d'une méthode stochastique et non une méthode par facteur. Les volumes de primes à acquérir et les volumes de BE de sinistres ne sont plus utilisés mais une analyse de la sinistralité est réalisée.

Par ailleurs, la société a mis en place une politique de la qualité des données conforme à la directive solvabilité concernant l'application d'un modèle interne. Cette politique est appliquée depuis l'exercice 2020.

E.5 Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis

Le MCR et le SCR sont respectés au 31/12/2025.

E.6 Autres informations

Nous n'avons pas d'autre information importante à ajouter.

F. ANNEXES

S.02.01.02 – Bilan

Actifs		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	783.355
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	139.112
Actions	R0100	
Actions – cotées	R0110	
Actions – non cotées	R0120	
Obligations	R0130	0
Obligations d'État	R0140	0
Obligations d'entreprise	R0150	0
Titres structurés	R0160	
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	643.243
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	1.000
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-185.254
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-185.254
Non-vie hors santé	R0290	-185.254
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	49.353
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	599
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	28.090
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	225
Total de l'actif	R0500	676.368

Passifs		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	136.801
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	136.496
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	111.717
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	21.634
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	201
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	4.376
Total du passif	R0900	274.729
Excédent d'actif sur passif	R1000	401.639

S.04.05.21 - Activité par pays

Non-proportional property reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country	Total by country
		C0010	C0020	C0021
Country	R0010		LU	FR
Premiums written	R0020	28.295	25.700	2.595
Premiums earned	R0030	28.797	26.156	2.641
Claims incurred	R0040	22.150	0	22.150
Expenses incurred	R0050	8.928	8.035	893

Non-proportional casualty reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	1.701	1.701
Premiums earned	R0030	1.701	1.701
Claims incurred	R0040	-548	-548
Expenses incurred	R0050	307	307

Proportional income protection reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	463	463
Premiums earned	R0030	463	463
Claims incurred	R0040	132	132
Expenses incurred	R0050	87	87

Proportional motor vehicle liability reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	1.171	1.171
Premiums earned	R0030	1.171	1.171
Claims incurred	R0040	478	478
Expenses incurred	R0050	223	223

Proportional other motor reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	238	238
Premiums earned	R0030	238	238
Claims incurred	R0040	1.165	1.165

Expenses incurred	R0050	60	60
-------------------	--------------	----	----

Proportional fire and other damage to property reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country	Total by country
		C0010	C0020	C0020
Country	R0010		LU	FR
Premiums written	R0020	17.690	14.517	3.174
Premiums earned	R0030	17.690	14.517	3.174
Claims incurred	R0040	15.098	6.734	8.364
Expenses incurred	R0050	3.485	2.494	991

Proportional general liability reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country	Total by country
		C0010	C0020	C0020
Country	R0010		LU	FR
Premiums written	R0020	5.214	1.040	4.174
Premiums earned	R0030	5.214	1.040	4.174
Claims incurred	R0040	2.503	45	2.459
Expenses incurred	R0050	1.000	200	800

Proportional credit and suretyship reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	2.937	2.937
Premiums earned	R0030	2.937	2.937
Claims incurred	R0040	2.472	2.472
Expenses incurred	R0050	578	578

Proportional miscellaneous financial loss reinsurance		Total of business written by the undertakings	Total by country
		C0010	C0020
Country	R0010		FR
Premiums written	R0020	1.882	1.882
Premiums earned	R0030	1.882	1.882
Claims incurred	R0040	1.722	1.722
Expenses incurred	R0050	372	372

S.05.01.02 - Primes, sinistres, dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)																Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance protection du revenu	Assurance d'incapacité des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance cadavre et enfouissement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes et profits divers	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0110	C0110	C0120	C0130	C0140	C0132	C0133	C0200
Primes émises																		
Brut – Assurance directe	R0110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0	463	0	1.171	238	0	17.690	5.214	2.937	0	0	1.882	0	0	0	0	29.594
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	29.996
Part des réassureurs	R0140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18.263
Net	R0200	0	463	0	1.171	238	0	17.690	5.214	2.937	FAUX	0	1.882	0	1.701	0	10.032	41.327
Primes acquises																		
Brut – Assurance directe	R0210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0	463	0	1.171	238	0	17.690	5.214	2.937	0	0	1.882	0	0	0	0	29.594
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	30.498
Part des réassureurs	R0240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18.263
Net	R0300	0	463	0	1.171	238	0	17.690	5.214	2.937	0	0	1.882	0	1.701	0	10.534	41.829
Charge des sinistres																		
Brut – assurance directe	R0310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0	132	0	478	1.165	0	15.098	2.503	2.472	0	0	1.722	0	0	0	0	23.571
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	21.602
Part des réassureurs	R0340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	R0400	0	132	0	478	1.165	0	15.098	2.503	2.472	0	0	1.722	0	-548	0	22.150	45.173
Dépenses																		
Dépenses administratives																		
Brut – assurance directe	R0610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0620	0	7	0	20	18	0	402	93	66	0	0	44	0	0	0	0	651
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0630																	629
Part des réassureurs	R0640																	
Net	R0700	0	7	0	20	18	0	402	93	66	0	0	44	0	12	0	826	1.489
Frais de gestion des placements																		
Brut – assurance directe	R0710	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0720	0	1	0	2	0	0	33	10	5	0	0	3	0	0	0	0	54
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0730																	55
Part des réassureurs	R0740																	
Net	R0800	0	1	0	2	0	0	33	10	5	0	0	3	0	3	0	86	143
Frais de gestion des sinistres																		
Brut – assurance directe	R0810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0830																	0
Part des réassureurs	R0840																	
Net	R0900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais d'acquisition																		
Brut – assurance directe	R0910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0920	0	80	0	201	42	0	3.051	898	506	0	0	325	0	0	0	0	5.102
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0930																	5.338
Part des réassureurs	R0940																	
Net	R1000	0	80	0	201	42	0	3.051	898	506	0	0	325	0	292	0	8.017	13.411
Frais généraux																		
Brut – assurance directe	R1010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R1020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R1030																	0
Part des réassureurs	R1040																	
Net	R1100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde – autres dépenses/revenus techniques																		-12.514
Dépenses techniques totales																		2.528

S.17.01.02 - Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							Réassurance non proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance protection du revenu	Assurance de responsabilité civile automobile	Assurance des véhicules à moteur	Assurance incendie et autres dommages	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance dommage non proportionnelle	
		C0030	C0078	C0079	C0080	C0090	C0091	C0130	C0150	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010										
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050										
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Provisions pour primes											
Brut – total	R0060	0	0	0	-3.103	-172	1.635	-8	-804	-1.466	-3.919
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0	0	0	-185.254	-185.254
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	-3.103	-172	1.635	-8	-804	183.788	181.335
Provisions pour sinistres											
Brut – total	R0160	198	1.863	1.427	39.199	25.118	56	3.451	11.592	24.728	107.632
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	198	1.863	1.427	39.199	25.118	56	3.451	11.592	24.728	107.632
Total meilleure estimation – brut	R0260	198	1.863	1.427	36.095	24.946	1.691	3.443	10.788	23.262	103.713
Total meilleure estimation – net	R0270	198	1.863	1.427	36.095	24.946	1.691	3.443	10.788	208.516	288.967
Marge de risque	R0280	107	418	227	8.308	5.742	1.113	1.627	4.902	10.644	33.088
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques											
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290										
Meilleure estimation	R0300										
Marge de risque	R0310										
Provisions techniques – Total											
Provisions techniques – Total	R0320	305	2.280	1.655	44.403	30.688	2.804	5.069	15.691	33.906	136.801
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0	0	0	-185.254	-185.254
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0340	305	2.280	1.655	44.403	30.688	2.804	5.069	15.691	219.160	322.055

S.19.01.21 - Sinistres en non-vie

Sinistres payés bruts (non cumulés)

Année		Année de développement											Année en cours	Somme des années (cumulés)
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0160	C0170	C0180
Précédentes	R0100											199.075	82.804	199.075
N-9	R0160	7.301	7.172	514	287	120	229	152	8	11	4		4	15.798
N-8	R0170	8.030	9.007	2.644	-64	349	54	16	48	18			18	20.101
N-7	R0180	10.255	8.920	1.071	478	-39	-39	-106	33				33	20.572
N-6	R0190	3.570	9.482	1.758	867	398	209	1.119					1.119	17.403
N-5	R0200	2.605	2.896	1.306	547	201	391						391	7.946
N-4	R0210	3.527	2.600	1.310	3.229	331							331	10.997
N-3	R0220	3.383	3.980	4.228	948								948	12.540
N-2	R0230	3.748	4.940	1.926									1.926	10.615
N-1	R0240	4.565	2.402										2.402	6.967
N	R0250	4.099											4.099	4.099
Total													94.076	314.380

Année		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0360
Précédentes	R0100											298.431	5.365
N-9	R0160	21.210	5.779	3.917	2.821	2.221	871	533	348	270	667		615
N-8	R0170	21.876	4.714	4.467	3.563	1.349	587	422	345	7.432			7.064
N-7	R0180	27.155	8.652	5.380	1.820	2.334	561	475	1.698				1.612
N-6	R0190	46.308	15.669	10.052	2.989	1.932	1.903	4.143					3.854
N-5	R0200	38.530	33.714	4.594	539	601	1.645						1.610
N-4	R0210	67.361	4.156	183	337	7.225							6.567
N-3	R0220	67.177	1.087	1.449	7.168								6.612
N-2	R0230	96.414	21.360	19.519									18.606
N-1	R0240	75.226	13.101										12.427
N	R0250	45.020											43.300
Total	R0260												107.632

S.22.01.21 - Impact des mesures transitoires et de long terme

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires			
			Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	136.801	0	0	315	0
Fonds propres de base	R0020	401.639	0	0	-239	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	401.639	0	0	-239	0
Capital de solvabilité requis	R0090	139.703	0	0	102	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	401.639	0	0	-239	0
Minimum de capital requis	R0110	52.592	0	0	41	0

S.23.01.01 - Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	10.000	10.000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	391.639	391.639			
Passifs subordonnés	R0140	0		0		
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	401.639	401.639	0		
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					

Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	401.639	401.639			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	401.639	401.639			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	401.639	401.639			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	401.639	401.639			
Capital de solvabilité requis	R0580	139.703				
Minimum de capital requis	R0600	52.592				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	287%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	764%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	401.639
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	10.000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	391.639
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	0
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0

S.25.05.21 - SCR - FS et MIPComposante : Information
spécifique

		Calcul du capital de solvabilité requis	Allocation from adjustments due to RFF and Matching adjustments portfolios	Consideration of the future management actions regarding technical provisions and/or deferred taxes	Amount modelled
		C0010	C0050	C0060	C0070
Diversification totale	R0020	-112.343			
Risque total diversifié avant taxe	R0030	183.506			
Risque total diversifié après taxe	R0040	139.703			
Risque total de marché et crédit	R0070	135.365			
Risque de marché et crédit – diversifié	R0080	88.452			
Risque d'évènement de crédit non couvert dans le risque de marché et crédit	R0190				
Risque d'évènement de crédit non couvert dans le risque de marché et crédit – diversifié	R0200				
Risque business total	R0270				
Risque business total – diversifié	R0280				
Risque total net de souscription non-vie	R0310	157.373			55.385
Risque total net de souscription non-vie – diversifié	R0320	138.023			55.385
Risque total de souscription Vie et Santé	R0400				
Risque total de souscription Vie et Santé – diversifié	R0410				
Risque total opérationnel	R0480	3.111			
Risque total opérationnel – diversifié	R0490	3.111			
Autre risque	R0500				

Calcul du capital de solvabilité
requis

		C0100
Total des composants non diversifiés	R0110	229.586
Diversification	R0060	-46.080
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Solvency capital requirement excluding capital add-on	R0200	139.703
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	139.703
Autres informations sur le SCR		
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des provisions techniques	R0300	
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des impôts différés	R0310	-43.803
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	

Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
*Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	
Net future discretionary benefits	R0460	

S.28.01.01 - MCR

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{NL}	R0010	52.592

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	198	463
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	1.863	1.171
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	1.427	238
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	36.095	17.690
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	24.946	5.065
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	1.691	2.937
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	3.443	1.882
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	10.788	1.766
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	208.516	10.116

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210			
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	52.592
Capital de solvabilité requis	R0310	139.703
Plafond du MCR	R0320	62.867
Plancher du MCR	R0330	34.926
MCR combiné	R0340	52.592
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3.900
Minimum de capital requis	R0400	52.592

